

AVIS DE FERMETURE EXTRAORDINAIRE DE LA DECHETTERIE DE CHEVENEZ

Madame, Monsieur,

En raison de situations inacceptables et répétées de non-respect des employés communaux et des consignes, le Conseil communal ordonne la fermeture extraordinaire de la déchetterie de Chevenez :

du lundi 10 février au samedi 22 février 2025

Réouverture aux horaires normaux le mardi 25 février 2025.

Malgré nos efforts constants pour maintenir un service de qualité et veiller à la bonne gestion des déchets, certains comportements inadmissibles compromettent le fonctionnement de la déchetterie. Ces comportements incluent notamment :

- Le non-respect des règles établies pour le tri des déchets ;
- Des actes d'incivilité envers les employés communaux, qui accomplissent leur travail avec sérieux et dévouement.

Ces agissements nuisent à tous les usagers et à la qualité du service, rendant cette décision de fermeture inévitable.

Nous comptons sur votre compréhension et espérons que cette mesure permettra de sensibiliser chacun à l'importance de respecter les consignes et le personnel, afin d'envisager une réouverture dans les meilleures conditions.

L'Exécutif se réserve toutes mesures supplémentaires qui seraient nécessaires à l'avenir et tout abus de langage ou de comportement voire d'agression verbale ou physique sera dénoncé et sanctionné.

Pour toute question ou information complémentaire, merci de vous adresser exclusivement au Conseil communal de Haute-Ajoie :

- Madame Josiane Sudan, Maire : 079.517.84.35
- Monsieur Etienne Oeuvray, Vice-Maire : 079.446.96.75
- Monsieur Bruno Laville, Conseiller communal : 079.343.76.77
- Monsieur Joseph Lachat, Conseiller communal : 078.673.61.17
- Monsieur Ismaël Vuillaume, Conseiller communal : 079.260.55.21
- Monsieur Johan Nicoulin, Conseiller communal : 079.567.88.32
- Monsieur Mathieu Lachat, Conseiller communal : 078.699.87.80

Merci de votre collaboration.

Chevenez, le 27 janvier 2025

Conseil communal de Haute-Ajoie